

COMMUNE DE BONNAC-LA-CÔTE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2016

COMPTE-RENDU

Date de convocation : 8 septembre 2016

PRÉSENTS : C. BRUNAUD ; V. GATINIER ; N. SENAMAUD ; J-J. LAMY ; M. DOIRAT ; A. DEBORD ; Y. PINAUD ; C. PELTIER ; C. PUYCHAFFRAY ; J. BRUN ; C. VIDAL ; M-P. LARDY ; P. BOILEAU.

ABSENTS AVEC DÉLÉGATION :

S. NANY délégation à C. PELTIER ;	V. COMBELLE délégation à M. DOIRAT ;
M. MATHIEU délégation à C. BRUNAUD ;	J. MANDON délégation à M-P. LARDY ;
M. OLIVET délégation à J. BRUN ;	K. DELAGNIER délégation

Secrétaire de séance : Y. PINAUD

Approbation compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2016 :

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

Approbation compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Juillet 2016 :

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2016 est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION 32/2016 : BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 :

Monsieur le Maire rappelle qu'un emprunt à court terme de la dette communale, contracté dans le cadre de la construction du gymnase, dispose d'une clause permettant le remboursement par anticipation, sans frais supplémentaire et que cela permettrait de diminuer également les intérêts de la dette au Compte Administratif 2016.

En outre, il est précisé que les travaux du gymnase sont entièrement payés et que les crédits restant peuvent donc être affectés à une autre dépense.

Ainsi, il est proposé la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitre	Libellé	+	-
1641	Remboursement de la dette en capital	300 000,00 €	
2313	Immobilisations en cours – Constructions – Programme GYMNASSE		300 000,00 €
TOTAL		300 000,00 €	300 000,00 €

Adoptée à l'unanimité

RENTREE SCOLAIRE 2016/2017 :

La rentrée scolaire de l'école Bel Horizon s'est déroulée dans un climat très serein. Les effectifs restent stables par rapport à l'année dernière :

Classe	Enseignant	Nombre d'élèves	Répartition par année de naissance
Petite Section	Mme LORANDIN	20	2013 : 20
Moyenne Section	Mme GASQUET	26	2012 : 39
Moyenne Section et Grande Section	Mme VERNAELDE	23	2011 : 25
Grande Section et C.P.	Mme SIONNEAU	20	2010 : 27
C.P.	Mme BERNARD	22	2009 : 27
C.E. 1	M. PERIGAUD	27	2008 : 27
C.E. 2	Mme DAÏAN	28	2007 : 33
C.M. 1	Mme ROMANET	25	2006 : 19
C.M. 1 et C.M. 2	Mme ANNETTE	26	TOTAL : 217 élèves

Une jeune fille en situation d'handicap est accueillie cette année. Le comité régional d'Handisport s'est proposé d'accompagner les enseignants pour la pratique sportive, notamment lors des enseignements d'Education Physique et Sportive ainsi que dans le cadre de sortie pédagogique (prêt de matériels adaptés, formation des accompagnateurs...)

Des modifications ont été apportées au niveau des emplois du temps des agents municipaux. Les objectifs poursuivis par cette organisation sont :

- Rendre le meilleur service public possible ;
- Assurer la sécurité des agents ;
- Optimiser les emplois du temps existants ;
- Maintenir l'équité de traitement entre les agents.

La gestion des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) a également été revue, notamment en désignant une coordinatrice, dont les missions seront, outre de coordonner les activités, de faire des bilans à l'issue de chaque période et organiser les activités sur l'ensemble de l'année scolaire.

Les entretiens pour le recrutement de 2 volontaires en service civique se poursuivent, les candidats retenus s'étant désistés.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016 :

Un rappel des différents chantiers terminés ou en-cours est fait :

- **Travaux de revêtement de la chaussée et trottoirs :**
 - Rue de la Sablonnade (chantier terminé) ;
 - Rues de Mortemare et de la Basse Côte (chantier en cours).

- **Divers entretiens de chaussée sur le territoire de la commune :**
 - Mouillère de Védrenne (chantier terminé) ;
 - Villechenoux (chantier terminé) ;
 - Drouille Blanche (chantier terminé) ;
 - La Faucherie (chantier terminé) ;
 - Maison Neuve (chantier à venir).

Depuis l'arrivée de M. CRAYSSAC en qualité de Directeur du service Travaux et Infrastructure de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole, un nouveau mode de fonctionnement est mis en place.

Ce dernier privilégiera désormais le travail effectif basé sur des quantitatifs de matériaux à mettre en œuvre et non des temps prévus et, de fait, les équipes ne changeront pas de chantier avant de finir celui en cours.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL DE KINÉSITHÉRAPIE :

Les travaux de réfection de ce local sont en voie de finalisation. Ils ont été entièrement réalisés en régie, par les services techniques de la commune.

Un travail de finition sera à réaliser en accord avec la future Kinésithérapeute, qui pourra commencer son installation dès la fin du mois.

PROJET DE DEVELOPPEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL :

Limoges Habitat et le cabinet d'architectes DELAGE et ALLAIN ont présenté différentes esquisses du projet de 10 logements sur le terrain se situant à proximité du multi-accueil.

Deux scénarii ont été présentés à la commission urbanisme :

- Le premier consistait en une voirie centrale et un positionnement des logements de part et d'autre de cette voie.
- Le second prévoyait une voirie en « fer à cheval » avec des logements se situant en partie centrale du projet.

La commission c'est positionnée sur le 2^{ème} scénario qui permettait :

- Une meilleure desserte des parcelles voisines au projet ;
- Un accès plus pertinent au multi-accueil pour les parents ;
- Une organisation plus rationnelle des logements sur la parcelle.

Il a été demandé à l'architecte de prévoir un point rencontre ainsi qu'un cheminement piéton sécurisé, afin de favoriser le côté intergénérationnel du projet.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ LIMOGES MÉTROPOLE :

- Mise à disposition d'un tractopelle :
Notre matériel nécessitant de nombreux travaux afin de garantir la conformité du matériel et donc la sécurité de nos agents, il a été convenu, avec les services de Limoges Métropole de pouvoir bénéficier d'un nouveau matériel.
Ce tractopelle étant mis à disposition d'autres communes jusqu'à présent, sera affecté à notre collectivité, après une révision complète.

- Plan de viabilité hivernale :
Dans le prolongement de la compétence voirie, Limoges Métropole va prendre la compétence de viabilité hivernale dès le 1^{er} janvier prochain. Ce transfert de compétence, ne changera en rien le fonctionnement actuel dans les communes. Cependant, ces dernières pourront bénéficier de matériels adaptés selon les besoins.

- Visite du vélodrome Raymond Poulidor :
Une visite ouverte à tous est programmée à l'occasion de la Fête du sport (le samedi 17 septembre). L'intérieur du vélodrome a été terminé par la mise en place d'enrobé comme prévu, en conformité avec le projet de couverture à venir.
Concernant la toiture, un courrier a été transmis à l'architecte qui a apporté des réponses théoriques. Le Permis de construire n'a toujours pas été déposé à ce jour.

- Projet de station sports nature :
La commune a montré son intérêt pour le projet au travers d'un courrier adressé à Monsieur le Président de Limoges Métropole, comme évoqué lors du dernier Conseil Municipal.
Messieurs LAMY, Adjoint au Maire et FABRE, Responsable des services, ont été désignés pour faire partie d'un futur comité de pilotage.

➤ SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

- Monsieur BOILEAU, Conseiller Municipal, interroge Monsieur le Maire sur le calendrier prévisionnel pour la mise en œuvre des zones 30 dans le bourg.

Monsieur le Maire précise qu'une réflexion est en cours avec le partenariat des services de Limoges Métropole. Le premier semestre 2017 semble un délai raisonnable pour disposer des éléments de réponse plus concrets quant à la mise en œuvre de ce projet de sécurisation.

➤ STATIONNEMENT AUTOUR DE L'ÉCOLE :

- Monsieur BOILEAU, Conseiller Municipal, précise les difficultés à rentrer sur Bonnac par la route de Leychoisier, notamment aux heures de sortie d'école.

Il est répondu que ce problème n'est pas nouveau et pose des problèmes « classiques » aux abords des groupes scolaires, notamment en termes de sécurité routière, pour la traversée de la chaussée : les voitures ne pouvant rouler que sur une voie, l'autre étant utilisée comme zone de stationnement. Il en va aussi de la responsabilité des parents utilisateurs de véhicules.

Une discussion avec les propriétaires de terrain, en face de l'école a été, à nouveau initiée par Monsieur le Maire, qui garde espoir de trouver un terrain d'entente avec au moins un propriétaire. Cela permettrait de pouvoir créer une zone de stationnement plus sûre.

- Monsieur BOILEAU, Conseiller Municipal, rebondit sur la question de sécurisation de l'école vis-à-vis du Plan VIGIPIRATE.

Actuellement l'école BEL HORIZON répond aux normes de conformité au regard des obligations données aux Communes pour sécuriser les écoles. Des tests sont réalisés chaque année par les enseignants, en partenariat avec la gendarmerie nationale, les pompiers et les services municipaux. Le plan PPMS sera mis en œuvre en relation avec le directeur dans le cadre des exercices réglementaires.

➤ AMÉNAGEMENT DU BOURG :

- Monsieur BOILEAU souhaiterait des précisions sur le suivi du projet d'aménagement de la place de l'Europe.

Monsieur le Maire précise qu'un aménagement minimum a été effectué par les services municipaux. Ces derniers ont mis en place des gabions permettant d'interdire l'accès de l'espace vert aux véhicules.

Un aménagement plus important sera à finaliser lorsque la commune pourra dégager les crédits budgétaires supplémentaires et mettre à disposition de ce projet, des moyens humains.

➤ ENTRETIEN DES BÂTIMENTS HISTORIQUES :

- Monsieur BOILEAU, Conseiller Municipal, questionne Monsieur le Maire sur l'évolution du projet de souscription publique, réalisée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Monsieur le Maire explique que ce projet a dû être mis en attente. Le budget communal, malgré un apport financier externe, sera sollicité par ce projet.

La baisse des dotations de l'Etat ayant des répercussions sur nos budgets, il n'est pas envisageable, pour l'heure, de mettre en œuvre un tel investissement.

➤ GESTION DES COMMUNAUTÉS DES GENS DU VOYAGE :

- Monsieur BOILEAU, Conseiller Municipal, s'étonne de la présence récurrente des gens du voyage, sur la zone d'activités de Maison Rouge, durant les vacances estivales.

Monsieur le Maire rappelle que des aires d'accueil pour les communautés des gens du voyage accessibles sur le territoire de Limoges Métropole et que toutes les communes sont en règle par rapport aux obligations réglementaires comme l'exige la loi.

Malheureusement, nous avons pu observer, une mauvaise volonté de la part des différentes communautés de rejoindre ces aires d'accueil.

Les communes sont en grandes difficultés face aux pratiques des gens du voyage qui veulent s'installer sur leurs territoires, y compris par intrusion, sans leurs consentements. Seuls les arrêtés préfectoraux effectifs après 11 jours sont opposables.

Une fois installé, il n'existe pas d'autres solutions que de gérer au mieux la situation. Ceci explique notamment la présence de bennes pour le ramassage des ordures ménagères notamment, sur le plan sanitaire.

➤ LES MANIFESTATIONS A VENIR :

- Samedi 8 octobre 2016 : Anniversaire de la Bibliothèque à la MTL
- Mercredi 7 décembre 2016 : Compétition handisport de BOCCIA (qualificatif au championnat de France)
- Dimanche 8 janvier 2017 : Tournoi régional de Badminton
- Dimanche 15 janvier 2017 : Tournoi de Futsal
- Dimanche 22 janvier 2017 : Tournoi de Futsal

Fin de la séance à 23h00